

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Allied Properties Real Estate Investment Trust	6 novembre 2019	Ontario
Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme de la HSBC	7 novembre 2019	Colombie-Britannique
Katanga Mining Limited	7 novembre 2019	Ontario
Keyera Corp.	7 novembre 2019	Alberta
Organigram Holdings Inc.	6 novembre 2019	Nouveau-Brunswick
Zymeworks Inc.	6 novembre 2019	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
H2O Innovation inc.	7 novembre 2019	Québec

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		<ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6 novembre 2019	Ontario
BSR Real Estate Investment Trust	8 novembre 2019	Ontario
Fonds de stratégies sur devises Ninepoint Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint	11 novembre	Ontario
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada Fonds Fidelity Expansion Canada Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada Fonds Fidelity Potentiel Canada Fonds Fidelity Dividendes Fonds Fidelity Canada Plus Fonds Fidelity Dividendes Plus Fonds Fidelity Situations spéciales Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique – Devises neutres Fonds Fidelity Actions américaines Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique Fonds Fidelity Petite Capitalisation	8 novembre 2019	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Amérique – Couverture systématique des devises

Fonds Fidelity Dividendes américains

Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres

Fonds Fidelity Dividendes américains – Couverture systématique des devises

Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré

Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique

Fonds Fidelity Événements opportuns

Fonds Fidelity Leadership au féminin

Fonds Fidelity Leadership au féminin – Couverture systématique des devises

Fonds d'actions internationales et mondiales

Fonds Fidelity Étoile d'Asie^{MD}

Fonds Fidelity Chine

Fonds Fidelity Marchés émergents

Fonds Fidelity Europe

Fonds Fidelity Extrême-Orient

Fonds Fidelity Mondial

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales – Devises neutre

Fonds Fidelity Dividendes mondiaux

Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres

Fonds Fidelity Petite Capitalisation mondiale

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} internationales

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD}

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

internationales – Devises neutres

Fonds Fidelity Actions internationales –
ConcentréFonds Fidelity Actions internationales –
Concentré – Devises neutres

Fonds Fidelity Japon

Fonds Fidelity Marchés émergents
frontaliersFonds Fidelity Étoile du Nord^{MD}Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} – Devises
neutres

Fonds Fidelity Croissance internationale

Fonds Fidelity Vision stratégique –
Couverture systématique des devises

Fonds sectoriels mondiaux

Fonds Fidelity Produits de consommation
mondiauxFonds Fidelity Services financiers
mondiaux

Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux

Fonds Fidelity Immobilier mondial

Fonds Fidelity Innovations technologiques
(auparavant, Fonds Fidelity Technologie
mondiale)Fonds Fidelity Télécommunications
mondialesFonds Fidelity Répartition d'actifs
canadiens

Fonds Fidelity Équilibre Canada

Fonds Fidelity Revenu mensuel

Fonds Fidelity Répartition de revenu

Fonds Fidelity Répartition mondiale

Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial

Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial –
Devises neutres

Fonds Fidelity Stratégies et tactiques

Fonds Fidelity Revenu mensuel américain

Fonds Fidelity Revenu mensuel américain

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

– Devises neutres

Fonds Fidelity Revenu élevé tactique

Fonds Fidelity Revenu élevé tactique –
Devises neutres

Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} – Équilibre

Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} – Équilibre
– Devises neutres

Fonds Fidelity Équilibre Amérique

Fonds Fidelity Équilibre Amérique –Devises
neutres

Fonds Fidelity Revenu conservateur

Portefeuille Fidelity Revenu

Portefeuille Fidelity Revenu mondial

Portefeuille Fidelity Équilibre

Portefeuille Fidelity Équilibre mondial

Portefeuille Fidelity Croissance

Portefeuille Fidelity Croissance mondiale

Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du
risque

Portefeuille Fidelity Gestion prudente du
risque

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2005

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2010

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2015

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2020

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2025

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2030

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2035

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2040

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2045

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2050

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2055

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2060

Portefeuille Fidelity Passage^{MD} Revenu

Fonds Fidelity Obligations canadiennes

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Fidelity Obligations de sociétés		
Fonds Fidelity Marché monétaire Canada		
Fonds Fidelity Obligations canadiennes à court terme		
Fonds Fidelity Revenu fixe tactique		
Fonds de titres à revenu fixe américains		
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé		
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé – Devises neutres		
Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U.		
Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable		
Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable – Devises neutres		
Fonds Fidelity Obligations multisectorielles		
Fonds Fidelity Obligations multisectorielles – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu stratégique		
Fonds Fidelity Revenu stratégique – Devises neutres		
Fonds Fidelity Obligations de qualité multisectorielles		
Fonds Fidelity Obligations de qualité multisectorielles – Devises neutres		
Fonds de titres à revenu fixe mondiaux		
Fonds Fidelity Obligations mondiales		
Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres		
Fonds Fidelity FNB indiciel Dividendes canadiens élevés		
Fonds Fidelity FNB indiciel Actions canadiennes de grande qualité		
Fonds Fidelity FNB indiciel Actions canadiennes à faible volatilité		
Fonds FNB d'actions américaines		
Fonds Fidelity FNB indiciel Dividendes américains pour hausses de taux		
Fonds Fidelity FNB indiciel Dividendes		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

américains pour hausses de taux – Devises neutres

Fonds Fidelity FNB indiciel Dividendes américains élevés

Fonds Fidelity FNB indiciel Dividendes américains élevés – Devises neutres

Fonds Fidelity FNB indiciel Actions américaines de grande qualité

Fonds Fidelity FNB indiciel Actions américaines de grande qualité – Devises neutres

Fonds Fidelity FNB indiciel Actions américaines à faible volatilité

Fonds Fidelity FNB indiciel Actions américaines à faible volatilité – Devises neutres

Fonds FNB d'actions internationales et mondiales

Fonds Fidelity FNB indiciel Dividendes internationaux élevés

Fonds Fidelity FNB indiciel Actions internationales de grande qualité

Fonds Fidelity FNB indiciel Actions internationales à faible volatilité

Fonds Fidelity FNB Développement durable mondial

Fonds Fidelity FNB Dividendes mondiaux tactiques

Mandat privé Fidelity Dividendes américains

Mandats de répartition de l'actif et équilibrés

Mandat privé Fidelity Croissance et revenu américains

Mandat privé Fidelity Revenu conservateur

Mandat privé Fidelity Répartition mondiale

Mandat privé Fidelity Répartition mondiale – Devises neutres

Mandats à revenu fixe

Mandat privé Fidelity Titres à revenu fixe –

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Plus		
Mandat privé Fidelity Marché monétaire – Plus		
Mandat privé Fidelity Revenu fixe tactique – Plus		
Fonds Fidelity Actions canadiennes Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes</i>)		
Fonds Fidelity Actions canadiennes – Ciblé Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes – Ciblé</i>)		
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada		
Fonds Fidelity indiciel Obligations canadiennes à rendement réel Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement indicielle Fidelity Obligations canadiennes à rendement réel</i>)		
Fonds Fidelity Revenu fixe canadien à court terme Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Revenu fixe canadien à court terme</i>)		
Fonds Fidelity Actions canadiennes – Concentré Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes – Concentré</i>)		
Fiducie de placement Fidelity Valeur concentrée		
Fonds Fidelity Titres convertibles Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Titres convertibles</i>)		
Fonds Fidelity Dividendes Composantes multiactifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Dividendes</i>)		
Fonds Fidelity Créances Marchés émergents Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Créances Marchés émergents</i>)		
Fonds Fidelity Actions Marchés émergents Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Actions</i>)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Marchés émergents)

Fonds Fidelity Créances Marchés émergents Composantes multi-actifs – Devises locales (*auparavant, Fiducie de placement Fidelity Créances Marchés émergents – Devises locales*)

Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable Composantes multi-actifs (*auparavant, Fiducie de placement Fidelity Revenu élevé à taux variable*)

Fiducie de placement Fidelity Bâisseurs^{MC}

Fonds Fidelity Obligations mondiales Composantes multi-actifs – Devises neutres (*auparavant, Fiducie de placement Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres*)

Fonds Fidelity Obligations mondiales Composantes multi-actifs (*auparavant, Fiducie de placement Fidelity Obligations mondiales*)

Fiducie de placement Fidelity Titres de créance mondiaux ex-É.-U.

Fiducie de placement Fidelity Dividendes mondiaux

Fiducie de placement Fidelity Actions mondiales

Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales

Fonds Fidelity Titres mondiaux à rendement élevé Composantes multi-actifs (*auparavant, Fiducie de placement Fidelity Titres mondiaux à rendement élevé*)

Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Fonds Fidelity Immobilier mondial Composantes multi-actifs (*auparavant, Fiducie de placement Fidelity Immobilier mondial*)

Fonds Fidelity Immobilier commercial à revenu élevé Composantes multi-actifs (*auparavant, Fiducie Fidelity Placement*

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<i>immobilier commercial à revenu élevé)</i>		
Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique		
Fiducie de placement Fidelity Actions internationales		
Fonds Fidelity Croissance internationale Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Croissance internationale</i>)		
Fiducie de placement Fidelity Actions nordaméricaines		
Fonds Fidelity Obligations américaines		
Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Obligations américaines</i>)		
Fiducie de placement Fidelity Dividendes américains		
Fiducie de placement Fidelity Actions américaines		
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U.		
Fonds Fidelity Multiples Capitalisations Amérique Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Multiples Capitalisations Amérique</i>)		
Fonds Fidelity Actions PME américaines Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fiducie de placement Fidelity Actions PME américaines</i>)		
Fonds Fidelity Actions internationales Composantes multi-actifs (<i>auparavant, Fonds Fidelity Composantes Actions internationales</i>)		
Fonds Fidelity Actions canadiennes fondamentales Composantes multi-actifs		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds IA Clarington d'obligations de base plus (séries A, E, E4, F, F4, F5, I, L, L4, L5, O, P, P4, T4, T5, W et série FNB)	11 novembre 2019	Québec
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable (séries A, E, E5, F, F5, I, L, L5, P, P5, T5 et série FNB)		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable en dollars U.S. (séries A, E, E5, F, F5, I, L, L5, P, P5 et T5)		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada actions	7 novembre 2019	Ontario
Catégorie Fidelity Expansion Canada		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation Canada		
Catégorie Fidelity Potentiel Canada		
Catégorie Fidelity Dividendes		
Catégorie Fidelity Canada Plus		
Catégorie Fidelity Dividendes Plus		
Catégorie Fidelity Situations spéciales		
Catégorie Fidelity Frontière Nord ^{MD}		
Catégorie Fidelity Actions nord-américaines		
Catégorie Fidelity Occasions canado-américaine		
Catégorie Fidelity Occasions canado-américaines – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD}		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions américaines		
Fidelity Actions américaines – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Ciblé		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Ciblé – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Devises neutres		
Fidelity Toutes Capitalisations Amérique		
Catégorie Fidelity Toutes Capitalisations Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Événements opportuns		
Catégorie Fidelity Événements opportuns – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Étoile d'Asie ^{MD}		
Catégorie Fidelity Chine		
Catégorie Fidelity Marchés émergents		
Catégorie Fidelity Europe		
Catégorie Fidelity Extrême-Orient		
Catégorie Fidelity Mondial		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Dividendes mondiaux		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions mondiales – Concentré		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation mondiale		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD}		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
internationales		
Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales – Devises neutres Fidelity Japon		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord ^{MD}		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord ^{MD} – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Croissance internationale		
Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque mondiale		
Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque mondiale – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Vision stratégique		
Catégorie Fidelity Vision stratégique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Innovations ^{MD} mondiales		
Catégorie Fidelity Innovations ^{MD} mondiales		
Catégorie Fidelity Bâtisseurs ^{MC}		
Catégorie Fidelity Bâtisseurs ^{MC} – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Croissance et valeur mondiales		
Catégorie Fidelity Croissance et valeur mondiales – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Produits de consommation mondiaux		
Catégorie Fidelity Services financiers mondiaux		
Catégorie Fidelity Soins de la santé mondiaux		
Catégorie Fidelity Ressources naturelles mondiales		
Catégorie Fidelity Immobilier mondial		
Catégorie Fidelity Innovations technologiques (<i>auparavant, Catégorie Fidelity Technologie mondiale</i>)		
Catégorie Fidelity Télécommunications mondiales		
Catégorie Fidelity Répartition d'actifs canadiens		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Fidelity Équilibre Canada		
Catégorie Fidelity Revenu mensuel		
Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu		
Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu mondial		
Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre		
Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre mondial		
Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance		
Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance mondiale		
Catégorie Fidelity Revenu à court terme Canada		
Catégorie Fidelity Obligations de sociétés		
Mandat privé Fidelity Actions canadiennes		
Mandat privé Fidelity Actions canadiennes – Concentré		
Mandat privé Fidelity Actions américaines		
Mandat privé Fidelity Actions américaines – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Actions internationales		
Mandat privé Fidelity Actions internationales – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Actions mondiales		
Mandat privé Fidelity Actions mondiales – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Valeur concentrée		
Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu		
Mandat privé Fidelity Équilibre – Revenu – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Équilibre		
Mandat privé Fidelity Équilibre – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif		
Mandat privé Fidelity Répartition de l'actif – Devises neutres		
Catégorie Mandat privé Fidelity Revenu		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
fixe – Plus		
FNB Horizons Actif I.A. actions mondiales	12 novembre 2019	Ontario
FNB Horizons Indice de robotique et d'automatisation	11 novembre 2019	Ontario
FNB Horizons Indice de technologie et de matériel des chaînes de blocs		
FNB Horizons Indice chefs de file mondiaux en matière		
FNB Horizons Indice industrie 4.0		
Fonds Fidelity FNB Obligations de sociétés canadiennes à court terme	7 novembre 2019	Ontario
Fonds Fidelity FNB indiciel Obligations canadiennes – Approche systématique		
Fonds Fidelity FNB Obligations américaines à rendement élevé systématique (<i>auparavant, Fonds Fidelity FNB Rendement élevé fondamental</i>)		
Fonds Fidelity FNB Obligations américaines à rendement élevé systématique – Devises neutres (<i>auparavant, Fonds Fidelity FNB Rendement élevé fondamental – Devises neutres</i>)		
Fonds Fidelity FNB Obligations mondiales de base Plus (<i>auparavant, Fonds Fidelity FNB Titres mondiaux de base Plus</i>)		
Vanguard FTSE Global All Cap ex Canada Index ETF	11 novembre 2019	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Aucune information.

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Katanga Mining Limited

Vu la demande présentée par Katanga Mining Limited (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 1^{er} novembre 2019 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2019 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant, lesquels seront déposés en version anglaise auprès de l'Autorité le ou vers le 6 novembre 2019 (collectivement, les « documents visés »), qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 6 novembre 2019 (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait le 5 novembre 2019.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2019-FS-0127

Organigram Holdings inc.

Vu la demande présentée par Organigram Holdings inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 octobre 2019 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 25 octobre 2019, le prospectus préalable de base s'y rapportant, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« SEDAR » : le système électronique de données, d'analyse et de recherche;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée sur SEDAR;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient traduits en français si l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 24 octobre 2019.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs par intérim

Décision n°: 2019-SMV-0050

Zymeworks inc.

Vu la demande présentée par Zymeworks inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 4 novembre 2019 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes au formulaire américain 10-Q de l'émetteur ainsi que les annexes à tout autre document américain de l'émetteur préparé conformément à la Loi de 1934, lesquelles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« dispense temporaire » : la dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du document visé;

« document visé » : le rapport intermédiaire de l'émetteur sur formulaire américain 10-Q pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2019;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense temporaire et la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur compte déposer un prospectus préalable de base provisoire dans tous les territoires du Canada le ou vers le 6 novembre 2019;
3. L'émetteur est assujéti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
4. L'émetteur dépose ses documents d'information continue dans la forme exigée en vertu de la Loi de 1934 pour satisfaire aux exigences de la législation canadienne en valeurs mobilières;
5. Le dépôt par l'émetteur des documents sous la forme exigée en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;
6. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les documents contenus aux annexes n'auraient pas eu à être intégrés par renvoi dans le prospectus, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus des documents sous la forme exigée en vertu de la Loi de 1934;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
8. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire à la condition que le document visé soit traduit en français et que la version française de ce document soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus préalable de base;
2. la dispense permanente.

Fait le 5 novembre 2019.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2019-SMV-0052

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.